

Démarche : Subvention Mirapi - demande d'acompte

Organisme : DDTM des Landes, Service Aménagement Risques

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Le décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement prévoit la possibilité de versement d'un acompte lors de l'avancement d'un projet attributaire d'une telle subvention sans pouvoir excéder 80 % du montant maximum de la subvention.

Le présent formulaire permet de demander un acompte lors de la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité subventionnés dans le cadre expérimental Mirapi.

Identification du bénéficiaire de la subvention, de son représentant ou mandataire

Nom

Prénom

Numéro de l'arrêté attributif de subvention

Ce numéro est indiqué en titre de la décision attributive de subvention : arrêté n°aaaa-xxxx où aaaa est l'année d'attribution de la subvention.

Justification des dépenses engagées

Pièces justificatives

Le versement de la subvention est effectué sur justification de la réalisation du projet et de la conformité de ses caractéristiques avec celles visées par la décision attributive.

Vous devez fournir un document attestant du commencement des travaux et les factures acquittées justifiant les dépenses engagées.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Commencement des travaux

Le commencement d'exécution est réputé constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation du projet

Subvention Mirapi - demande d'acompte

(signature d'un devis ou d'un bon de commande). A défaut, une déclaration sur l'honneur signée par le demandeur peut attester du commencement d'exécution des travaux.

Merci de joindre un document attestant le commencement des travaux (devis ou bon de commande signé ou déclaration de commencement des travaux). Vous trouverez un modèle de déclaration de commencement des travaux à télécharger sur la page du site Internet de l'Institution Adour consacrée au dispositif Mirapi : <https://www.institution-adour.fr/mirapi-accueil.html>

Justification des dépenses engagées

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture acquittées

Une facture acquittée doit porter la mention "acquittée", la date de paiement, le moyen de paiement ainsi que la signature ou le cachet du fournisseur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture acquittées

Une facture acquittée doit porter la mention "acquittée", la date de paiement, le moyen de paiement ainsi que la signature ou le cachet du fournisseur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Facture acquittées

Une facture acquittée doit porter la mention "acquittée", la date de paiement, le moyen de paiement ainsi que la signature ou le cachet du fournisseur.

Montant des dépenses engagées en euros TTC

Total des dépenses engagées en euros TTC depuis le commencement des travaux et justifiées par les factures acquittées jointes.

Montant de l'acompte demandé

Montant de l'acompte demandé, en euros

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret n° 2018-514 du 25 juin 2018, un acompte peut être versé lors de l'avancement du projet, à hauteur maximale de 80% de la subvention maximale attribuée, dans un délai maximal de deux ans à compter de la notification de l'arrêté de subvention.

Si une avance a été versée, la somme de l'acompte et de cette avance ne doit pas excéder 80 % du montant maximum de la subvention.

Merci d'indiquer ici le montant de l'acompte demandé.

Engagements

Je m'engage à utiliser l'acompte demandé pour la mise en œuvre des travaux prévus dans la décision d'attribution de la subvention qui m'a été allouée.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à accepter et faciliter les contrôles.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Subvention Mirapi - demande d'acompte

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tout ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non